

Séance extraordinaire du 8 juillet 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le huit juillet deux mille vingt-quatre à quinze heures six, à la salle du comité située à l'hôtel de ville, au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Guy Dumoulin formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Amélie Landry.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général par intérim, Simon Roberge Vallières, directeur général adjointe – services administratifs par intérim, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-0598

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 8 juillet 2024.

CE-2024-0599

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 juillet 2024.

CE-2024-0600

Besoins de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire

Document d'aide à la décision [GCH-2024-078](#)

Il est résolu d'approuver les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la vie communautaire, tels que précisés à la fiche de prise de décision GCH-2024-078, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les

postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2024-0601

Nomination d'un Coordonnateur aux bibliothèques et lettres au Service des bibliothèques et lettres à la Direction de la vie communautaire

Document d'aide à la décision [GCH-2024-079](#)

Il est résolu de nommer Gabriel Bouchard à titre de Coordonnateur aux bibliothèques et lettres du Service des bibliothèques et des lettres à la Direction de la vie communautaire, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l'échelon 1, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-0602

Intention d'accorder une aide financière au Collège de Lévis pour la réalisation de son projet de construction d'un complexe sportif multifonctionnel

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer l'intention de la Ville d'accorder une aide financière au Collège de Lévis, pour la réalisation de son projet de construction d'un complexe sportif multifonctionnel, d'un montant total et maximum de 3 000 000 \$, et ce, sous réserve des modalités et conditions indiquées à la fiche de prise de décision DVC-DIR-2024-009.

CE-2024-0603

Demande de ressources supplémentaires au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-010](#)

ATTENDU QUE la Ville prépare un plan d'action concerté avec les actrices et acteurs du milieu sur l'itinérance et tente de gérer et amoindrir les impacts sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Ville et les organismes communautaires travaillent déjà en étroite collaboration dans ce dossier ;

ATTENDU QUE la Ville assume seule les frais financiers lors des interventions de ses services de police et du développement social sur son territoire ;

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches est responsable de veiller au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population de la région 12;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches :

- d'initier rapidement une démarche avec les partenaires pour mettre en place un plan d'action d'urgence, qui permettra d'assurer un filet de sécurité sociale particulièrement dans le secteur de la rue de la Côte du Passage et de l'avenue Bégin (secteur Lévis);
- d'assurer un service 24 heures par jour, sept jours par semaine à la clientèle qui reçoit des services au 55-57, rue de la Côte du Passage, Lévis;
- de mandater la Direction de la vie communautaire comme représentante auprès des partenaires et du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, pour trouver une solution durable qui pourra mener à la relocalisation des services.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre une copie de la présente résolution aux personnes suivantes :

- monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé;
- monsieur Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux;
- monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches;
- madame Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, ministre responsable de la Condition féminine et députée de la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière;
- monsieur Patrick Simard, président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.

CE-2024-0604

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 37.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif